

Septembre 2026

Directives FSG Ollon-St-Triphon

Chers parents, gymnastes et athlètes,

Voici quelques informations/règles à respecter :

- Après 3 cours d'essais consécutifs, les nouveaux membres s'inscrivent en suivant le lien fourni par le moniteur.
- Tous les membres s'inscrivent à **chaque** début de saison en suivant le lien fourni par le moniteur.
- Les cotisations sont dues pour la saison complète et ne seront pas remboursées en cas de démission en cours de saison. Elles vous seront envoyées en temps voulu.
- Les statuts sont consultables sur le site de la société.
- Les parents, accompagnants, ne sont pas autorisés à pénétrer dans le complexe sportif (couloirs, vestiaires, salles de gym).
- Les gymnastes, athlètes doivent s'excuser en cas d'absence auprès de leur moniteur.
- Les gymnastes, athlètes doivent respecter les consignes des moniteurs. Chaque moniteur peut édicter des directives supplémentaires par rapport à son groupe.
- **Prévoir des chaussures de sport à semelles blanches pour l'intérieur, conformément au règlement du Collège Perrosalle.**

Pour le comité



Présidente